



ASSO SAX & CO

Clos de Magonty 3, allée Jacqueline Maillan
33600 Pessac - Tél 05.56.07.03.33

Pessac, le 5 septembre 2017

Cher adhérent et futur adhérent,

Le Président, l'équipe pédagogique et le conseil d'administration souhaitent la bienvenue aux nouveaux adhérents et un bon retour aux anciens et espèrent que l'année à venir vous apportera toutes satisfactions.

Voici quelques consignes à respecter pour le bon fonctionnement de votre Association.

* Il est impératif de prévenir, au plus tôt, les professeurs en cas d'impossibilité d'assister au cours particulier afin qu'ils puissent si besoin réorganiser leurs plannings. **Ils pourront, selon leur disponibilité, rattraper éventuellement ce cours.**

* Pour la préparation des concerts et afin de ne pas déséquilibrer les ateliers, il est recommandé d'assister à toutes les répétitions.

* Notez bien également que **la réservation de votre horaire de cours ne sera effective que si votre inscription administrative est complète : fiche d'inscription, adhésion à l'association et règlement. Dans le cas contraire, votre horaire de cours ne sera pas considéré comme réservé et pourra être attribué à un autre adhérent qui aura validé son inscription**

* Toujours pour la bonne marche de l'association, **il est impératif que le paiement des cours et des ateliers soit effectué en début d'année** de la manière suivante :

Soit : 3 chèques correspondants aux trois trimestres de l'année à remettre le jour de l'inscription.
Les chèques trimestriels seront encaissés en début de chaque trimestre (1^{ère} quinzaine)

Soit : 9 chèques correspondants aux 9 mois de l'année à remettre le jour de l'inscription.
Les chèques mensuels seront encaissés au début de chaque mois (1^{ère} quinzaine)

Soit : 1 chèque pour l'année entière encaissé en octobre (1^{ère} quinzaine).

IMPORTANT : TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU (sauf cas très exceptionnel ou de force majeure après accord du bureau)

Merci pour votre compréhension et bonne rentrée.

Le paiement mensuel est calculé sur une moyenne de 31 ou 32 cours dans l'année suivant les jours de cours. *Rappel : il n'y aura pas de cours, ni d'atelier durant les vacances scolaires, collèges et lycées.

DATES A RETENIR

Reprise des cours : Lundi 18 septembre 2017

Assemblée Générale : Mercredi 11 octobre 2017 - 20 H 30

**Spectacles de l'école : Samedi 13 janvier 2018 - 20 H salle Bellegrave
Samedi 19 mai 2018 - 20 H salle Bellegrave**

Vacances scolaires

Début des cours le lundi 18 Septembre	départ	reprise
Vacances de la Toussaint	samedi 21 octobre 2017 après les cours	lundi 6 novembre 2017 au matin
Vacances de Noël	samedi 23 décembre 2017 après les cours	Lundi 8 janvier 2018 au matin
Vacances d'hiver	samedi 10 février 2018 après les cours	Lundi 26 février 2018 au matin
Vacances de printemps	samedi 7 avril 2018 après les cours	Lundi 23 avril 2018 au matin
Fin des cours samedi 30 juin 2018		

mercredi et jeudi 27 et 28 juin examen
des fin de cycle et évaluation

ATTENTION :

Jours fériés

le samedi 11 novembre 2017
le lundi 2 avril 2018 (Lundi de Pâques) il y aura cours
le mardi 1 mai 2018
le mardi 8 mai 2018 il y aura cours
le jeudi 10 mai 2018 (Ascension)
le lundi 21 mai 2018 (Pentecôte)

Attention : des jours fériés seront rattrapés il y aura cours le lundi 2 avril , le mardi 8 mai

Total de cours dans l'année 32 lundi

32 mardi
32 mercredi
32 jeudi
33 vendredi
32 samedi

Adhésion annuelle 35€

• **Cours d'instrument seul**

30mn au prix de 50€/mois 45mn au prix de 70€/mois 60mn au prix de 90€/mois

• **Atelier seul « dit classique »** 1h30 35€/mois

• **Atelier seul « dit jazz ou funk »** 1h30 40€/ mois

• **Cours individuel + atelier « dit classique »** Ajouter 10 € au prix de votre durée du cours choisi

• **Cours individuel + solfège** Ajouter 13 € au prix de votre durée du cours choisi

• **Activité (cours et/ou atelier « dit classique ») + atelier jazz ou funk** Ajouter 20 € au prix de votre durée du cours choisi